

J E A N - P A U L M I D A N T - É T U D E S E T C O N S E I L S

M O N T

UNIVERSITÉ
PAUL VALÉRY

P E L L

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

L I E R

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Jean-Paul Midant - études et conseils (jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation

Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveu, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà réalisé.

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr. Patrick Tondat directeur général délégué à l'Opération Campus pour l'UMSF, à M. Philippe Jaulmes, architecte concepteur du campus de l'université Paul Valéry, à Mme Nadège Presse, urbaniste chargée de l'aménagement et de la valorisation foncière, PRES, et à M. Pascal Gratias, directeur du patrimoine, Université Paul Valéry.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE MONTPELLIER PAUL VALERY	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
9 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	25

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction, ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Montpellier Paul Valéry. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus à l'attention des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE MONTPELLIER PAUL VALERY

- Ce campus vaut pour sa composition d'ensemble établie au début des années 1960 sans altération majeure depuis lors, compacte, dont les principes de fonctionnement sont aisément compréhensibles par les usagers.
- Organisé autour d'une rue principale entrecoupée de placettes, avec son jardin public en périphérie, son monument aux morts, le campus, dans sa partie piétonne, est comme un village, agrémenté de coins de repos, bassins, fontaine et bancs ombragés, pour permettre au mieux l'étude, la conversation et l'échange.
- On y voit un musée des moulages, bâtiment singulier dans un campus universitaire français construit pendant les années 1960.
- Labellisé Patrimoine du XX^e siècle en 2011, l'ensemble du site est reconnu par le ministère de la culture et de la communication pour sa qualité urbaine, architecturale et paysagère.
- Une œuvre d'art est extrêmement présente et connue de tous : le grand mur d'Albert Dupin sert de fond de décor à une pelouse-jardin public, très fréquentée par les étudiants
- On y trouve deux jardins secondaires aux ambiances très diverses : le jardin du labyrinthe et le jardin intérieur du bâtiment de l'administration, qui ouvre sur la cafétéria.
- Des solutions constructives, plastiques et décoratives astucieuses, ont été mises en oeuvre pour pallier le manque d'argent dont a semblé souffrir le chantier entre 1963 et 1966, notamment dans la diversité et le contraste des matières industrielles employées, parfois détournées de leurs usages habituels.

POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments, et ensembles architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation lourde. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine, ou ancien élève de l'école de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employés jusqu'alors, à rechercher les coloris d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passée et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% peut recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus conforterait son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort tant visuel qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent, dont certaines sont déjà en place depuis plusieurs générations, confortera l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gières, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

NEUF BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé Inventaire du patrimoine architectural et paysager).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments ont été classés en trois catégories : bâtiments remarquables, bâtiments de qualité, constructions courantes.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur la qualité architecturale de ces édifices a été apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de neuf autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques montpelliéraines (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables, et les concordances entre les solutions de transformations adoptées.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

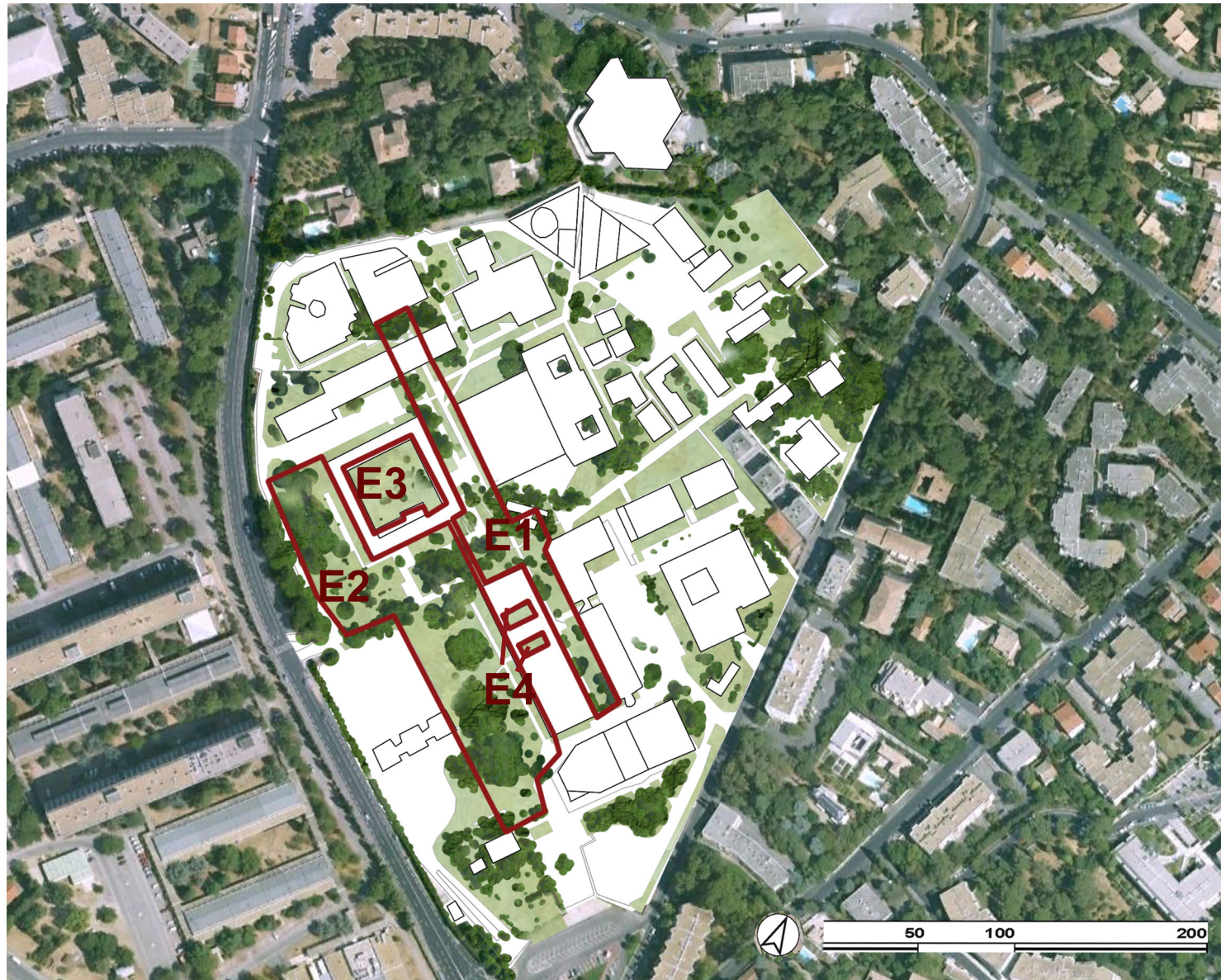


Le patrimoine architectural

 Bâtiments remarquables

 Bâtiments à signaler

LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



Les ensembles urbains
architecturaux et paysagers

 Ensembles remarquables

1 - MUSÉE DES MOULAGES ET BÂTIMENT DE L'ARCHÉOLOGIE -

JAILMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR (voir Fiche 02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Qu'une université française de Lettres et Sciences Humaines puisse envisager au début des années 1960 de construire un bâtiment neuf pour abriter un musée de plâtres d'après l'antique et le moyen âge ainsi qu'une collection archéologique, est un fait exceptionnel. C'est clairement ce qui la distingue aujourd'hui des autres universités françaises de ce type, même si malheureusement au fil du temps le hall d'exposition de l'archéologie a cédé la place à des salles de cours standards. Ce bâtiment a d'autant plus d'intérêt que très peu de bâtiments neufs ont été conçus ex-nihilo à cette date dans notre pays avec un programme muséographique : citons le musée-maison de la Culture André Malraux du Havre, inauguré en 1960, la fondation Maeght, inaugurée en 1961, le musée des beaux-arts de Caen, le musée de Dunkerque et le musée-école des Beaux-Arts de Brest (ces trois derniers venant parachever l'effort de reconstruction d'après-guerre). Le musée de l'université Paul Valéry et les salles de l'archéologie qui le poursuivent au nord, sont conçus et construits à rez-de-chaussée (un étage en mezzanine a été néanmoins installé postérieurement au nord du patio central) ; ceci pour éviter toute difficulté de maintenance des œuvres, et de surcoût lié aux surcharges éventuelles. C'est aussi une architecture horizontale, pour se fondre avec la végétation du site inscrit. Les nécessités techniques de chantier ont entraîné ici la construction d'un bâtiment à ossature métallique, de grande portée, avec un éclairage zénithal. La charpente métallique est composée de poutres en treillis, implantées dans le sens longitudinal, sur une trame de 9,10 mètres et dans le sens transversal selon trois files. Des gaines de soufflage d'air chaud sont incorporées dans les poutres. Les parties en remplissage ont été rapportées,

en panneaux nervurés en béton prémoulé, et en panneaux vitrés dans des cadres de menuiserie bois et métal pour les côtés sud, est et nord. La façade ouest est constituée du mur du sculpteur Albert Dupin érigé au titre du 1% artistique, avec au niveau supérieur une imposte vitrée, le tout se situant en avant de l'ossature. Le plan du bâtiment du musée de moulages proprement dit, est un parallélépipède. L'idée la plus forte est que toute sa clôture ouest puisse être constituée d'un mur opaque, conçu comme une œuvre d'art sur sa face extérieure. A l'origine, l'entrée principale est située au nord-est (aujourd'hui au nord-ouest). Une plate forme permet alors au regard de découvrir de manière panoramique les moulages des sculptures antiques. Puis quelques marches permettent de descendre dans la surface d'exposition, située en décaissé. La matérialité singulière du sol en carreaux d'ardoises et sa couleur sombre font ressortir la blancheur des plâtres dont la volumétrie est éclairée latéralement depuis l'est, et depuis le haut grâce à des lanterneaux. Le lambris en pin du plafond a été déposé en 2011 pour permettre la mise aux normes. On a ainsi accentué la présence de l'ossature métallique sur laquelle ont été posés des spots en appoint. La sous face des bacs acier sur lesquels a été réalisée l'étanchéité du toit-terrasse reste visible. Pour orienter la lumière venue du haut, et donner un rythme et des proportions convenables à la grande surface du plafond, de nouveaux caissons de bois blond viennent d'être posés et rappellent ceux qui existaient préalablement. Soulignés aujourd'hui par la trame noire de la poutraison, ils semblent faire référence au travail de l'architecte Louis Kahn, notamment pour ses musées du campus de Yale.

1 - MUSÉE DES MOULAGES ET BÂTIMENT DE L'ARCHÉOLOGIE -

JAULMIES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

RECOMMANDATIONS



Le musée a été remis aux normes en 2011. Ce travail réalisé avec intelligence a été accompagné par une volonté de mettre en valeur les caractéristiques de l'ossature en acier du bâtiment laissée visible, et d'accroître l'effet plastique par le remplacement des caissons de bois en forme de pyramides au plafond.

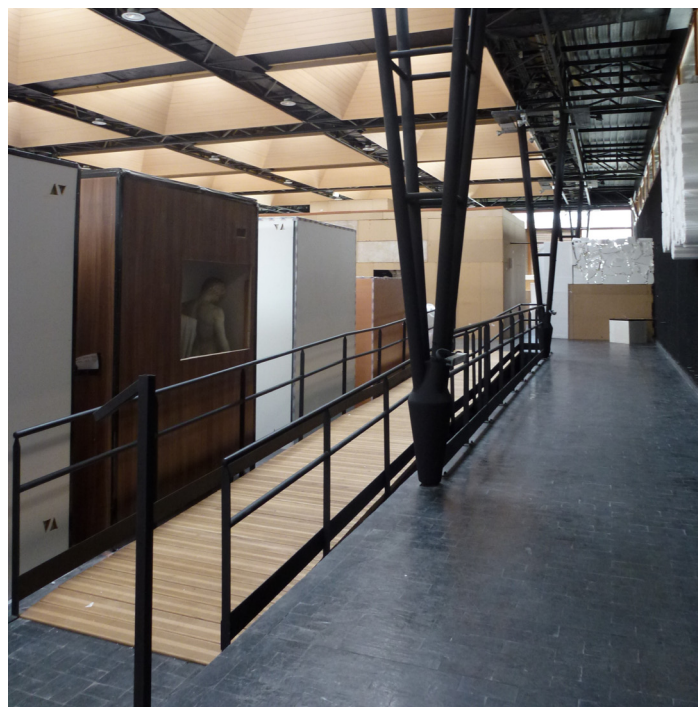
Le chantier de mise aux normes étant terminé, depuis plusieurs mois, le temps semble ici suspendu. On peut se poser la question de l'utilité de tels travaux quand les œuvres autrefois visibles depuis l'allée centrale du campus sont aujourd'hui rassemblées et abritées dans des caisses, entreposées sur place, et en apparence peu manipulables.



- Il conviendrait après le nettoyage des œuvres de penser au plus vite la scénographie du lieu, sans oublier sa signalétique intérieure, et extérieure, sur le campus. Le tout nécessite un projet dessiné et suivi par un professionnel en la matière. Sa mise en œuvre doit faire appel à des entreprises spécialisées, notamment pour la manutention des œuvres, leur soclage et leur éclairage artificiel.
- On pourra choisir entre un accrochage identique au précédent ou bien différent, selon les impératifs du programme scientifique. Les bureaux de la partie sud et les réserves pourraient trouver place ailleurs pour bénéficier de l'ensemble de l'espace réhabilité. L'entrée principale, aujourd'hui située là où elle n'était pas, devra revenir à son emplacement d'origine.
- La labellisation au titre du patrimoine du XXe siècle de l'ensemble du campus Paul Valéry, qui certainement doit beaucoup à cet équipement et à la présentation permanente de la collection, fermée aujourd'hui au public, devraient avoir au minimum pour effet de faire avancer ce projet qui apparaît prioritaire.

1 - MUSÉE DES MOULAGES ET BÂTIMENT DE L'ARCHÉOLOGIE -

PHOTOGRAPHIES



2 - BÂTIMENT A, LANGUES ET SCIENCES SOCIALES -

JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR (voir Fiche 01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le bâtiment A compris dans la première tranche de travaux est une barre, dont la structure poteaux-poutre est en béton armé, dessinée selon une trame de 3,50 mètres. A chacune des extrémités de l'immeuble d'origine, se trouve une cage d'escalier qui a été doublée au sud dans les années 1990 par un escalier métallique extérieur, et qui se poursuit au nord par une coursive le reliant à un autre immeuble construit postérieurement. Ses façades est et ouest sont radicalement différentes dans leur traitement, ce qui permet, en faisant varier l'éclairage naturel latéral, de déterminer deux types d'espaces à l'intérieur.

A l'est, les salles de cours, bureaux ou bibliothèques de départements, sont éclairés à hauteur des tables de travail par une fenêtre en bande qui court tout au long du bâtiment, et par des impostes sous le plafond situé à 3 mètres. Ce dispositif est clairement exprimé sur la façade extérieure et même accentué par le traitement de son épiderme en éléments nervurés de béton brut préfabriqué. A l'ouest, les façades vitrées toute hauteur à

chaque étage sont cadrées par des menuiseries bois. Des fenêtres basculantes permettent de ventiler naturellement les pièces qui à l'origine étaient destinées à abriter plutôt des bureaux. A l'intérieur, des stores à lamelles de couleur jaune permettent de varier la luminosité, tandis qu'une protection externe est assurée par des pare-soleils accrochés à une distance d'1,30 mètre de la façade vitrée. Le dessin de ce dispositif est en nid d'abeille et il est réalisé en amiante ciment, ce qui lui donne une apparence singulière. Les sols à l'intérieur sont d'une manière générale revêtus de caoutchouc de couleur bleu à l'exception des tapis de rez-de-chaussée et des paliers dans les cages d'escalier réalisés en carrelage d'ardoise. Des banquettes en bois très rudimentaires sont installées dans le passage central. Les pignons latéraux, à l'origine revêtus de carreaux hexagonaux de grès cérame de couleur brune, ont été enduits par la suite.

2 - BÂTIMENT A, LANGUES ET SCIENCES SOCIALES -

JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

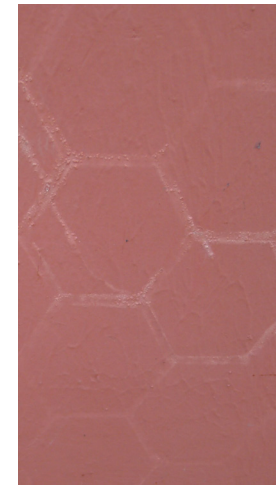
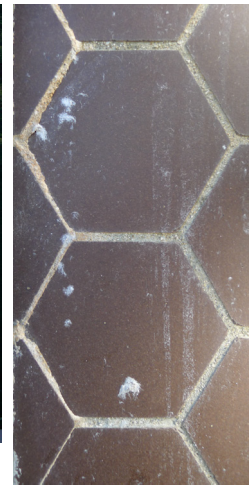
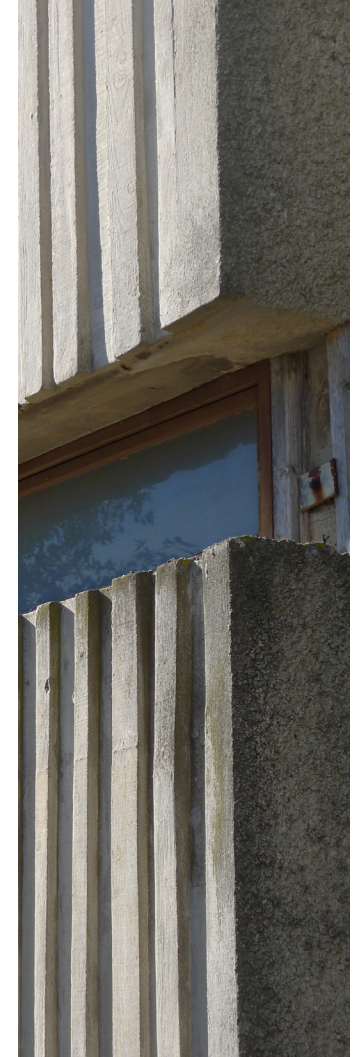
RECOMMANDATIONS



- Sur la façade ouest, dans le cas où les menuiseries bois des baies seraient remplacées, veiller à respecter le dessin d'origine sans agrandir les proportions des encadrements et des profils.
- Réparer les menuiseries bois sur la façade est.
- Réparer les épaufrures dans le béton sur la façade est
- Faire disparaître les raccords de béton maladroitement réalisés à l'origine sur la façade est, et les refaire correctement.
- Trouver une solution esthétique correcte pour traiter une nouvelle fois le pignon sud, et assainir à l'intérieur les parois de la cage d'escalier dont la respiration semble avoir été altérée lors des travaux d'enduit extérieur
- Supprimer les goulottes extérieures des machineries de ventilation mécanique sur la façade est, quitte à insérer les branchements dans le revêtement de béton. Interdire l'emploi de ce type d'appareil sur la façade ouest.

2 - BÂTIMENT A, LANGUES ET SCIENCES SOCIALES -

PHOTOGRAPHIES



3 - BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION - JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR (voir Fiche 03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ce bâtiment occupe un emplacement de premier plan sur le campus : à l'arrière de la grande pelouse, avec devant lui un chemin piéton qui permet de traverser le campus d'ouest en est, il ouvre sur le « jardin du labyrinthe » ; à l'est, il longe l'allée centrale ; au nord, il fait face au bâtiment de licence ; et à l'ouest, il se situe suffisamment en recul de la rue pour dégager un bel espace végétalisé propice à l'installation de bancs et de tables à l'extérieur. Ce quadrilatère réunissait, à l'origine, les salles de travail des licences, sorties dans un volume spécial de la bibliothèque centrale, reliées directement à elle pour permettre une utilisation rationnelle. Pour ce faire, quatre ailes avaient été assemblées en équerre. A l'est, la jonction avec l'entrée principale de la bibliothèque était matérialisée par un portique de béton aujourd'hui disparu jeté au-dessus de l'allée centrale. Un balcon ouvert, accessible à tous, surplombait le jardin tropical aménagé en contrebas (cette ouverture est aujourd'hui malheureusement fermée à la suite de l'aménagement postérieur d'une salle de réunion dans les quatre travées auparavant laissées vides). Depuis ce point, la vue était avantageuse sur tout le jardin intérieur où l'étudiant était invité à méditer. Réduits dans le premier programme à une surface de 975 m², dans le rez-

de-chaussée de l'aile sud, et au premier étage de l'aile ouest, l'administration et les services généraux se sont par la suite étendus sur tout le bâtiment, demandant de plus en plus d'espaces de bureaux (dégageant néanmoins une petite emprise pour une cafétéria, bienvenue à cet endroit). Pour conjurer protection thermique et ouverture des salles de travail à la lumière, le bâtiment est fait d'un assemblage de deux types de façades. Certaines sont opaques, revêtues de carreaux de pâte de verre dans la partie supérieure et en béton brut pour le socle (à l'extérieur, à l'est, au nord, et à l'ouest ; à l'intérieur, au nord). D'autres sont transparentes, protégées par les mêmes pare-soleils que le bâtiment A et la façade principale de la bibliothèque (à l'intérieur, à l'est, à l'ouest et au nord). Une oeuvre de Robert Pillods, en verre inclus dans de la résine synthétique, réalisée au titre du 1%, est maintenant installée dans le hall visiteur, dans l'aile sud au rez-de-chaussée. Malheureusement, elle a été déposée et reposée à l'envers, la face la plus intéressante tournée vers le mur, les plantes vertes et la sortie vers le jardin.

3 - BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION - JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

RECOMMANDATIONS



- Ce bâtiment a subi des modifications au fil du temps. Compte tenu de sa qualité patrimoniale, et de la reconnaissance de celle-ci avec l'obtention du label Patrimoine du XX^e siècle, nous proposons à terme un retour aux dispositions d'origine. Ce qui suppose de repenser de manière rationnelle le programme de bureaux qui s'est imposé ici peu à peu sans vision d'ensemble.
- Retour à l'auvent initial précédant le hall d'entrée. Suppression des adjonctions à l'arrière de l'aile sud en rez-de-chaussée.
- Réouverture du balcon surplombant le jardin tropical, en face de l'entrée principale de la bibliothèque.
- Remplacement des menuiseries. Revêtement de l'édicule de cage d'ascenseur pour l'harmoniser avec le mur ouest, recouvert de pâte de verre.
- Trouver un meilleur emplacement à l'oeuvre de Robert Pillods, la retourner au moins, afin que sa face la plus intéressante soit vue depuis le hall d'entrée.

3 - BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION

PHOTOGRAPHIES



4 - BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

(voir Fiche 04 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La bibliothèque centrale de l'université Paul Valéry, fait partie d'une réflexion d'ensemble menée pour tous ses chantiers par l'architecte René Egger. Elle s'apparente ainsi aux édifices de même programme réalisés sur les campus d'Aix-en-Provence, Marseille-Luminy, et Montpellier-le-Triolet ; et elle en constitue aujourd'hui l'exemple en meilleur état de conservation et le moins altéré par des transformations ultérieures. Egger souhaitait distinguer à l'origine les bibliothèques littéraires des bibliothèques scientifiques. Dans ses premières esquisses, celle de l'université Paul Valéry était reliée organiquement par un grand auvent à un bâtiment situé de l'autre côté de l'allée centrale du campus ; on trouvait dans cette annexe, un ensemble de salles de travail pour les étudiants de licence, organisées autour d'une cour intérieure plantée comme un jardin tropical. C'est aujourd'hui le bâtiment de l'administration. Par la suite, et on le voit aussi à Marseille-Luminy, le projet de l'architecte a été de ramener ces espaces pour plus de commodité à l'intérieur d'un immeuble unique, en réservant néanmoins un étage de salles de lecture dans le bâtiment d'en face pour cette activité. L'édifice est de plan carré (avant qu'il ne soit agrandi par l'arrière ultérieurement). Il comprend deux niveaux principaux ouverts au public et un étage bas, réservé aux services. Au rez-de-chaussée, on entre depuis l'allée centrale du campus par un sas où se tenaient, à l'origine, l'accueil, des bureaux et le vestiaire. On y trouve toujours le 1% sur la paroi sud. Puis on pénètre dans le vide central de ce bâtiment épais, dont l'éclairage est zénithal. C'est à l'origine le hall où l'on trouvait les fichiers manuels du catalogue général, aujourd'hui remplacés par des postes de consultation

informatique. Dans la perspective, se trouve le silo à livres isolé de la partie publique. Le patio est couvert par une charpente en lamellé collé remplie de panneaux en polycarbonate. Un escalier suspendu en structure tubulaire d'une volée se développe en une suite d'ellipses pour desservir un étage entresolé et le dernier niveau. Ce niveau supérieur est éclairé naturellement par des lanterneaux. L'espace central sous les plaques de polycarbonate est protégé par un vélum. Les faux-plafonds sont doublés par des panneaux de tôle perforée acoustique. Dans la partie inférieure et dans les anciennes salles de lecture l'éclairage naturel est secondé par des rampes de néons fluorescents ainsi que par des suspensions encore en place. La plus grande partie des sols a reçu des revêtements plastiques. Les façades latérales au nord et au sud sont largement vitrées protégées par des pare-soleils. La recherche architecturale a été conduite ici en vue de créer un rapport de mesures et de proportions avec les bâtiments construits pendant la deuxième tranche de travaux, autour de l'allée centrale. Pour la bibliothèque proprement dite le dessin des pare-soleils en nid d'abeille est le même que pour le bâtiment A et qu'une des façades intérieures du bâtiment de l'administration. Mais sur cette façade d'entrée, on observe l'emploi de panneaux de revêtement préfabriqués où des galets ont été amalgamés au béton pour une raison décorative, seul endroit où ce type de revêtement a été utilisé. Le bâtiment a été agrandi par l'arrière, pour y étendre le magasin des livres et installer de nouveaux bureaux. Réalisée dans l'esprit et en respectant la silhouette du premier bâtiment, cette extension n'a pourtant pas la même qualité de dessin et de mise en œuvre.

4 - BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

RECOMMANDATIONS



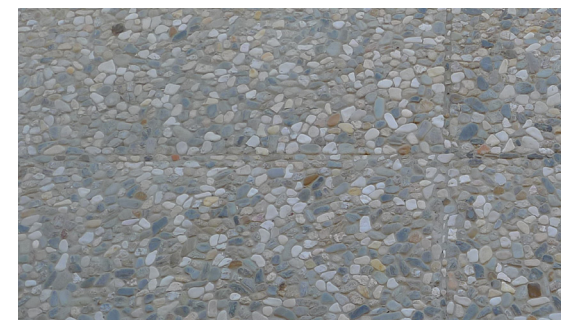
La présence de ce bâtiment à cet endroit et avec cette apparence, et notamment grâce à sa façade ouest, permet de saisir le projet d'ensemble conçu par l'architecte, dans le sens où il vient refermer un des côtés de l'allée centrale dans un rapport nuancé de mesures, de proportions et de systèmes décoratifs, en relation avec les bâtiments de la même époque, ses voisins (bâtiments B et D).

Bien conservé et entretenu, ce bâtiment a fait l'objet d'une récente campagne d'investissements pour la réhabilitation de son puits de lumière central ainsi que pour ses pare-soleils des façades nord et sud. Sa possible démolition récemment évoquée apparaît comme une grave erreur d'appréciation. Elle aurait un effet désastreux sur la labellisation Patrimoine XXe siècle du campus, qui n'aurait dès lors plus lieu d'exister. Elle aurait aussi pour effet de détruire l'équilibre urbain et paysager auquel est parvenu aujourd'hui le campus, et par lequel il peut espérer se transformer en douceur, pour le bien-être des ses usagers.

- Dans le cas où l'usage du bâtiment changerait, il serait d'abord indispensable d'y loger un programme compatible, ce qui est possible. Une étude menée par un architecte spécialisé, titulaire d'un DSA Architecture et Patrimoine ou diplômé de l'Ecole de Chaillot, devra être commandée pour inventorier ce qui devra être conservé. L'architecte pourra ainsi assister la maîtrise d'ouvrage dans l'établissement du programme, l'organisation du concours, dans le dialogue avec le maître d'œuvre et le suivi du chantier.
- L'éclairage artificiel assuré à l'aide de tubes fluorescents et de suspensions d'époque mérite d'être conservé.

4 - BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

PHOTOGRAPHIES



5 - BÂTIMENTS B ET C LANGUES ET SCIENCES HUMAINES -

JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR (voir Fiche 05 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Les bâtiments B et C ont été construits pendant la deuxième phase de travaux et dans leur structure de même que dans leurs détails, ils s'apparentent au bâtiment A réalisé auparavant. Le principe structurel est un système poteaux poutres, organisé en travées de 3,50 mètres permettant à chaque niveau de varier les cloisons pour alterner salles de classe, bibliothèques de section, et bureaux des enseignants. La façade nord-est à l'origine plus particulièrement destinée à abriter les salles d'enseignement. Derrière la façade sud se trouvent les bureaux des professeurs. Le traitement architectural de ces deux peaux diffère : au nord, des baies en longueur à hauteur d'assise, et des impostes vitrées placées sous le plafond situé à 3 mètres de hauteur, sillonnent tout le bâtiment à chacun de ses niveaux. Ce rigorisme purement fonctionnel transparaît dans le traitement plastique des panneaux préfabriqués en béton nervuré en remplissage. Au sud, un cadre de menuiseries en bois ferme chaque cellule pour donner une réelle transparence à la façade. Une fenêtre basculante permet la ventilation naturelle pour chacune des travées. Projeté en avant à chaque étage, sur toute la longueur, un auvent de

béton aurait du permettre la fixation de pare-soleils, comme pour le bâtiment A, équipement qui n'a pu être posé, d'après l'architecte Philippe Jaulmes, faute de crédits. Des stores à lamelles, et des rideaux textiles, permettent l'occultation à l'intérieur. Afin d'animer la composition, le bâtiment B à l'extrémité ouest du bâtiment C a été traité en mitoyen comme un édifice séparé. Le pignon est a reçu dans les années 1980 un escalier de secours très développé et peu en rapport dans son inspiration baroque avec le bâtiment d'origine. Dans le prolongement de l'allée centrale, et pour donner accès au bâtiment des amphithéâtres dits de licence, le passage était ouvert. Celui-ci a été fermé depuis les années 1990 pour former le grand hall d'aujourd'hui. L'œuvre d'art réalisée au titre du 1% qui y était installée a été déplacée dans l'actuel bâtiment Marie Durand.

5 - BÂTIMENTS B ET C LANGUES ET SCIENCES HUMAINES -

JAULMES ET DESHONS, ARCHITECTES, RENÉ EGGER, COORDONNATEUR

RECOMMANDATIONS



- Si l'on déposait les menuiseries bois des façades sud des bâtiments B et C (Joë Bousquet et Jean Cocteau), pour les remplacer par des cadres métalliques, utiliser des copies les plus proches de l'original.
- Régler d'une manière globale le problème de la pose d'appareils de climatisation dont la présence commence à défigurer les façades sud des bâtiments.
- L'éventuel remplacement des menuiseries pourrait être l'occasion de remettre en œuvre le système de pare-soleils initialement prévu. Leur dessin devrait copier les pare-soleils en alvéole, en place sur la façade ouest des bâtiments A et de la bibliothèque.
- Remettre en eau le bassin entre le bâtiment Jean Cocteau et le bâtiment des amphithéâtres plus au nord.
- Déposer l'œuvre d'art de Robert Pillods aujourd'hui dans le bâtiment Marie Durand et la replacer dans l'actuel grand hall du bâtiment C (Jean Cocteau) ; sinon à son emplacement initial, du moins à un emplacement qui permette sa lecture et sa contemplation.

5 - BÂTIMENTS B ET C LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

PHOTOGRAPHIES



E1 - ALLÉE CENTRALE

(voir Fiche E01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Axe majeur du campus, l'allée centrale dessert tous les bâtiments du campus des années 1960. Elle s'organise en trois séquences distinctes selon les changements de niveau du terrain, les ruptures sont soulignées par un module d'escaliers et de jardinières en béton répondant au vocabulaire des bâtiments. La première séquence, entre le bâtiment A et le musée est composée d'une voie de circulation en dalles béton, encadrée par deux massifs plantés, touffus, créant un bel espace paysager foisonnant. Après quelques marches, la seconde séquence commence, plus minérale, où la seule végétation est une bande engazonnée le long du bâtiment de l'Archéologie et un récent alignement d'arbres à soie (*Albizias*), très élégants mais un peu nus et mornes en hiver. Au nord du bâtiment de l'archéologie, le mur de Dupin se retourne et délimite un espace de mémoire, dédié aux morts pour la France, où des sections de fûts de colonnes servent de bancs lui conférant ainsi un aspect de ruines antiques assez amusant. L'allée centrale croise ensuite l'axe transversal, perpendiculaire, en contre-bas à l'ouest puis à niveau vers l'est. Cet axe secondaire du campus, dessiné à l'origine pour relier l'allée principale aux espaces verts qui bordent l'ouest du campus, est aujourd'hui peu lisible depuis l'axe central. En effet, l'articulation des deux est mal-

menée, encombrée par la présence pérenne de préfabriqués le long de la bibliothèque qui cachent la partie de l'axe se dirigeant vers l'est, encombrée également par une colline qui articulait autrefois la différence de niveau entre l'est et l'ouest du campus, et qui aujourd'hui est totalement délaissée. La présence d'oliviers et de deux grands cèdres permettent cependant d'entrevoir tout le potentiel de cet espace charnière. Après une seconde volée de marches, débute la troisième séquence de l'allée, plus large, qui forme le parvis commun de la bibliothèque et du bâtiment de l'administration, dont l'auvent en béton a été supprimé. Une rampe handicapés a du être installée parallèlement à cet escalier, et si on remarque que l'aménagement cherche à s'approcher de l'esprit initial de l'espace, il entraîne un certain abandon de ses abords directs, avec un impact sur l'ambiance de l'allée à cet endroit. Néanmoins trois grands magnolias grandiflora (à grande fleur) animent cette partie de l'allée et l'abritent hiver comme été sous un feuillage vert brillant. Face au bâtiment C, la circulation principale dévie vers la droite, vers la partie plus récente du campus. L'axe d'origine continue son parcours en filant sous le bâtiment C, dont le rez-de-chaussée est aujourd'hui fermé, et vient se finir aux pieds des amphithéâtres, en une fontaine aujourd'hui totalement délaissée.

E1 - ALLÉE CENTRALE

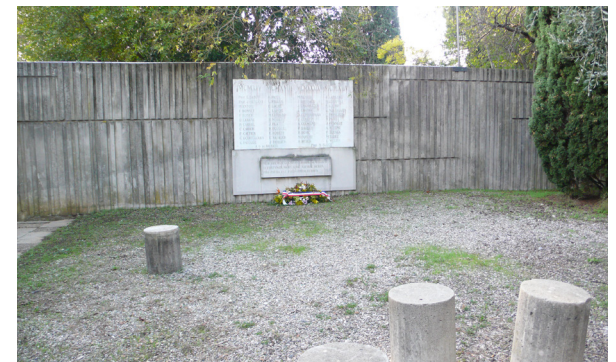
RECOMMANDATIONS



- Réaménager le croisement entre l'allée centrale et l'axe transversal par la création d'un bel espace, éventuellement une place, autour des oliviers et des deux cèdres en place, qui viserait à devenir le coeur urbain et paysager du campus.
- Étant l'axe de circulation le plus emprunté de l'université, cette allée doit être particulièrement entretenue. Il serait souhaitable de conserver et de mettre en valeur son séquençage qui souligne le relief du campus. Il faudrait notamment apporter un soin aux transitions et en particulier aux escaliers et aux aménagements de jardinières qui les accompagnent, trop négligés au profit des «vrais» espaces.
- Il faudrait retrouver au moins la continuité visuelle de l'allée sous le bâtiment C et restaurer la fontaine aux pieds des amphithéâtres D, E et F.
- Faire disparaître les préfabriqués le long de la façade Sud de la bibliothèque.
- L'auvent du parvis bibliothèque/administration pourrait être restitué.
- Il serait souhaitable, au fil des renouvellements des plantations, d'insister sur des espèces plus spécialement méditerranéennes et/ou plus à même d'animer le parcours en hiver.
- Donner corps au «jardin du souvenir», en aménageant et en entretenant l'ensemble pour qu'il ait une vraie place dans l'université, pourquoi pas en gardant cet aspect antique qui l'habite aujourd'hui.

E1 - ALLÉE CENTRALE

PHOTOGRAPHIES



E2 - LE PARC ARBORÉ

(voir Fiche E02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Bordant tout l'ouest du campus, le parc arboré offre aux usagers un espace vert, soigné, de près d'1 hectare sur les 11 dont dispose le campus. Ce parc a été pensé dès l'origine pour être l'espace de détente privilégié de l'université, en opposition avec la partie studieuse concentrée autour de l'allée centrale. Il se compose d'une vaste étendue de pelouse ponctuée d'arbres et de bosquets de feuillus et de pins, sur laquelle, au moindre rayon de soleil, tous les étudiants viennent se retrouver et se reposer.

Pour renforcer encore cette séparation entre l'espace studieux et l'espace de détente, la façade du bâtiment du musée et de l'archéologie donnant sur cet ensemble, est un long mur aveugle, animé par l'oeuvre aux teintes chaleureuses d'Albert Dupin. Ce mur, associé à une haie végétale et à une succession de bassins en gradins, sert de fond de scène au parc.

D'une grande homogénéité, cet espace propose pourtant diverses ambiances, de la plus abritée à la plus ensoleillée selon la densité du couvert végétal, du parc paysager à la pinède méditerranéenne. Néanmoins, un aménagement aux pieds du bâtiment de l'administration attire l'attention.



Composé de murets, d'une fontaine, de bancs, d'une petite estrade et d'autres modules originaux, le «jardin labyrinthe» est inattendu et très particulier. Il propose plusieurs petits espaces plus serrés, plus minéraux, à l'abri des regards, en composant avec le vocabulaire architectural de l'université et en réutilisant les mêmes matériaux : le béton brut, le revêtement en pâte de verre bleu clair, les dalles de galets...

La gestion cyclique des arbres, qu'on replante au fur et à mesure et l'association des feuillus avec les conifères permet de conserver l'aspect paysager de l'espace quelque soit la saison et malgré la perte d'arbres trop âgés ou malades. Différents arbres datant des propriétés antérieures au campus avaient servi de support à ce parc paysager. Il n'en reste aujourd'hui que l'allée de mûriers, perpendiculaire au parc, et assurant la liaison théorique avec le campus du Triolet. Les grands pins qu'on voit sur les vues d'époque ont aujourd'hui disparus mais les arbres plantés lors de la construction du campus ont largement pris le relais et le parc est encore aujourd'hui peuplé de beaux sujets.

E2 - LE PARC ARBORÉ

RECOMMANDATIONS



- Conserver l'apparente simplicité de l'espace : la grande surface engazonnée ponctuée de bosquets et de sujets, ainsi que l'association caduques / persistants qui permet à l'ensemble d'être agréable et vivant toute l'année.
- Éviter les interventions sur l'espace, notamment la création de nouvelles allées, l'ajout de mobilier, etc. L'aménagement actuel se suffit à lui-même.
- Conserver le rapport entre l'espace paysager et les oeuvres d'art, le mur de Dupin et le jardin labyrinthe qui peut-être être reconnu comme tel.
- Perpétuer cette gestion cyclique des plantations, de façon à toujours avoir de grands sujets majestueux et des plus jeunes qui prendront le relais en temps voulu.
- Veiller au bon entretien des oeuvres d'art, notamment le jardin labyrinthe qui semble plus délaissé en comparaison du reste de l'ensemble ainsi qu'à la propreté des bassins devant le mur de Dupin.
- Un projet d'installation de bassins de rétention d'eau sur cet espace a été évoqué. Quoi qu'il en soit, installer des bassins sur ce parc paraît non seulement très dommageable pour l'espace vert public et pour ses usagers qui perdraient alors leur principal espace de détente et d'agrément, mais aussi et surtout très dommageable pour les beaux arbres qui se sont épanouis et qui s'épanouissent à cet endroit. En effet, installer des bassins présuppose de décaisser le terrain, ce qui risque de mettre à jour le collet des arbres et d'entraîner très probablement leur dépérissement, d'autant plus que ce ne sont pas des arbres de ripisylve, capables de supporter une humidité fréquente et importante au niveau de leur système racinaire.

E2 - LE PARC ARBORÉ

— PHOTOGRAPHIES



E3 - JARDIN TROPICAL BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION

(voir Fiche E03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le jardin tropical occupe la cour intérieure du bâtiment de l'Administration. Organisé sur deux niveaux, et structuré autour d'une grande passerelle qui traverse l'espace en diagonale, c'est un exemple très surprenant d'aménagement paysager des années 1960.

Le jardin haut est un jardin aux airs exotiques, dont la végétation principale est composée de palmiers et de lauriers roses. Il rappelle certains aménagements ou certaines atmosphères américaines des années 1960 autour de Miami ou des villes de Floride et de Californie. Au sol, des démarcations et des massifs sont matérialisés par des ondulations et des changements de couleurs : le vert du gazon, du gravier rouge, du gravier gris. Une fontaine ronde anime l'espace central, aujourd'hui sèche, et sert d'espace de repos pour les usagers.

Le jardin bas, auquel on accède soit par un escalier en brique soit par la passerelle, est davantage axé sur l'idée de la fraîcheur. Une fontaine, composée d'une vasque, d'un parcours d'eau puis d'un bassin hexagonal en était à l'origine la principale attraction. L'essentiel des parties en béton y était autrefois

recouvertes de pâtes de verre bleu turquoise, donnant à l'ensemble une ressemblance avec certains jardins orientaux, ornés de céramiques et d'émaux. Le jeu de niveaux et de point de vue est très intéressant. La diversité des couleurs et des matériaux apporte également beaucoup de dynamique et d'originalité à l'espace. La végétation, à l'origine discrète, est aujourd'hui luxuriante, renforçant le côté oasis de verdure au détriment peut-être de l'esprit moderne qu'on avait voulu donné au jardin à sa création. Néanmoins, cet envahissement végétal témoigne aussi d'un certain laisser-aller dans l'entretien et la gestion de cet ensemble et nuit par endroit à la lecture de l'espace. Le millepertuis a ainsi envahi l'espace qui jouxte l'escalier en bas, les lauriers roses et herbes de la pampa, l'accès à la passerelle depuis le jardin haut. La fontaine bleue du jardin bas s'est elle aussi totalement évanouie sous les herbes et les arbustes libres de coloniser l'espace.

Ce jardin semble d'ailleurs assez peu fréquenté, malgré toutes ses qualités et reste un endroit en retrait du campus.

E3 - JARDIN TROPICAL BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION

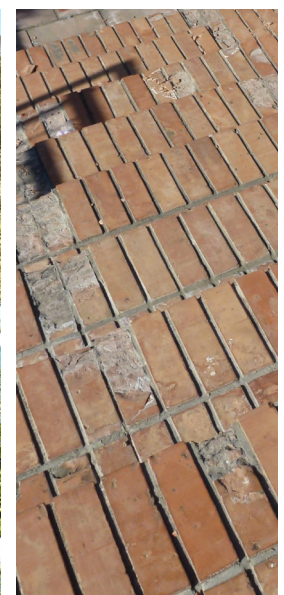
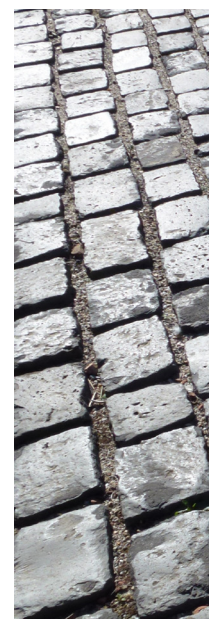
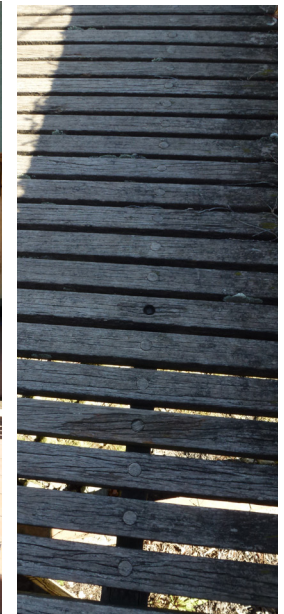
RECOMMANDATIONS



- Chercher à retrouver la structure et la diversité des textures d'origine, sans pour autant raser toute la végétation actuelle. Restaurer les revêtements de pâte de verre, les briques cassés, les bétons et les plaques de galets.
- Remettre les fontaines et bassins en état et en eau pour rendre à l'espace sa raison d'être et recréer l'animation d'origine.
- Restituer le bassin hexagonal disparu.
- Veiller à l'entretien régulier des plantations pour les empêcher d'envahir l'espace et retrouver un équilibre entre l'oasis luxuriante et la structure moderne des constructions.
- Réaffirmer l'aspect tropical dans le travail de plantations, en renouvelant les palmiers mal en point, et en choisissant des essences en accord avec cette idée.
- Réaffirmer également la différence entre la partie sèche du jardin, en haut, et la partie plus fraîche et humide, en bas, sous la passerelle, grâce à un choix de végétation spécifique à ces deux types de milieux.

E3 - JARDIN TROPICAL BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION

PHOTOGRAPHIES



E4 - PATIOS DU MUSÉE ET DU BÂTIMENT DE L'ARCHÉOLOGIE

(voir Fiche E04 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ces deux patios sont situés dans le même ensemble de bâtiments, le premier entre le musée des moulages et le bâtiment de l'archéologie, le second au coeur du département archéologie. Le premier permet le passage depuis l'allée centrale vers le parc paysager, et accueille une fontaine ainsi que des bancs et des rambardes qui confèrent à l'ensemble un esprit antique, un peu pompéien. Celui-ci est d'ailleurs renforcé par la présence d'un bel olivier, arbre méditerranéen par excellence et très présent dans les mythologies grecques et romaines. Le second patio dessert les salles d'archéologie et se compose d'un système d'allées délimitant des massifs végétalisés et d'un petit bassin carré totalement délaissé. Plus verdoyant et théoriquement plus fourni que son voisin, il est aujourd'hui un peu nu et délaissé.

RECOMMANDATIONS



- Entretenir ces deux patios qui pourraient devenir de véritables points de rencontre sur le campus et non plus des lieux transitoires, en marge du reste.
- Mettre l'accent sur la végétation, replanter, rénover les massifs, en insistant d'une part sur le caractère méditerranéen du patio «à l'Antique» et d'autre part sur l'aspect foisonnant du patio de l'archéologie.
- Rénover les fontaines et bassins, et notamment le petit bassin du patio de l'archéologie, aujourd'hui totalement à l'abandon.

E4 - PATIOS DU MUSÉE ET DU BÂTIMENT DE L'ARCHÉOLOGIE

PHOTOGRAPHIES

